

# **Ordonnance du DFE concernant le classement de pays importateurs dans les catégories de pays établies en relation avec la garantie contre les risques à l'exportation**

**Modification du 30 août 2000**

---

*Le Département fédéral de l'économie  
arrête:*

I

L'annexe de l'ordonnance du DFE du 15 février 2000 concernant le classement de pays importateurs dans les catégories de pays établies en relation avec la garantie contre les risques à l'exportation<sup>1</sup> est modifiée conformément à l'appendice ci-joint.

II

La présente modification entre en vigueur avec effet rétroactif au 20 juillet 2000.

30 août 2000

Département fédéral de l'économie:  
Pascal Couchepin

<sup>1</sup> RS 946.111.6

*Annexe*  
(art. 1)

Les pays suivants seront dorénavant reclassés comme suit:

Pays importateur:	Abréviation:	Catégorie de pays:
Algérie	DZ	5
Bénin	BJ	7
Ghana	GH	6